

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis

La Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 mai 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mohamed Hédi KAMMOUN & Ahmed BELAIFA.

Actif du bilan au 31 décembre 2017

(Exprimé en dinars)

A C T I F	Exercice 2 0 1 7			Exercice 2 0 1 6
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	2 557 338		2 557 338	2 413 673
AC12 Concessions, Brevets, licences, Marques	9 894 823	8 151 300	1 743 523	919 660
AC13 Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
	12 467 161	8 151 300	4 315 861	3 348 333
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	17 440 976	13 898 974	3 542 002	2 687 591
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	928 261	853 875	74 386	42 035
	18 369 237	14 752 849	3 616 388	2 729 626
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	63 205 335	13 650 047	49 555 288	43 888 048
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541	7 144 144	6 680 397	7 067 022
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	49 380 794	6 505 903	42 874 891	36 821 026
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	295 749 280	12 250 794	283 498 486	254 211 206
AC321 Parts dans les entreprises liées	77 529 215	4 694 396	72 834 819	70 990 741
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	202 690 570	7 556 398	195 134 172	171 717 570
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	15 529 495		15 529 495	11 502 895
AC33 Autres placements financiers	196 768 461	1 986 143	194 782 318	214 007 666
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	45 874 916	1 986 143	43 888 773	47 258 646
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	143 284 880		143 284 880	158 668 940
AC334 Autres prêts	7 605 513		7 605 513	8 076 928
AC336 Autres	3 152		3 152	3 152
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	2 280 450		2 280 450	3 079 163
	558 003 526	27 886 984	530 116 542	515 186 083
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	11 945 344		11 945 344	6 888 675
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	93 365		93 365	309 516
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	44 618 212		44 618 212	33 115 811
	56 656 921	0	56 656 921	40 314 002
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	3 519 595		3 519 595	542 555
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	69 628 975	35 784 921	33 844 054	33 804 956
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	12 921 181		12 921 181	13 645 669
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 627 882	792 013	1 835 869	356 989
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	188 169		188 169	326 874
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 624 276		1 624 276	71 644
AC633 Débiteurs divers	2 017 213		2 017 213	1 151 191
	92 527 291	36 576 934	55 950 357	49 899 878
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	11 550 900		11 550 900	473 712
AC721 Frais d'acquisitions reportées	10 034 036		10 034 036	8 823 910
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	5 899 197		5 899 197	6 768 416
AC733 Autres comptes de régularisation	3 223 702		3 223 702	2 584 276
AC75 Autres	32 516		32 516	21 350
	30 740 351	0	30 740 351	18 671 664
TOTAL DE L'ACTIF	768 764 487	87 368 067	681 396 420	630 149 586

Passifs et Capitaux propres du bilan au 31 décembre 2017

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Exercice 2 0 1 7	Exercice 2 0 1 6
		Montant Net	Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	CP1	50 000 000	50 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	CP2	78 098 568	69 841 612
CP4 Autres capitaux propres	CP4	52 852 981	46 082 581
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		180 951 549	165 924 193
CP6 Résultat de l'exercice	CP6	32 496 637	30 027 356
Total capitaux propres avant affectation		213 448 186	195 951 549
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		3 844 535	3 867 035
	PA2	3 844 535	3 867 035
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provisions pour primes non acquises		56 987 013	49 837 274
PA320 Provisions d'assurance vie		4 718 879	5 862 485
PA330 Provision pour sinistres (vie)		3 206 849	3 375 603
PA331 Provision pour sinistres (non vie)		293 533 585	279 723 064
PA340 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (vie)		24 236	13 562
PA341 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes (non vie)		5 685 461	6 642 898
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		14 857 574	14 801 086
PA361 Autres provisions techniques (non vie)		12 020 159	12 314 986
	PA3	391 033 756	372 570 958
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
		42 210 590	29 118 676
	PA5	42 210 590	29 118 676
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		9 807 660	7 723 963
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		837 150	5 725 159
PA63 Autres dettes		2 820 305	2 842 139
PA632 Personnel		43 081	43 293
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		9 049 538	3 638 906
PA634 Crédoeurs divers		1 663 588	1 806 221
	PA6	24 221 322	21 779 681
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif		6 638 031	6 861 687
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		6 638 031	6 861 687
	PA7	6 638 031	6 861 687
Total du passif		467 948 234	434 198 037
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		681 396 420	630 149 586

Etat de résultat technique de l'assurance non vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)

	2 017			2 016
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrcessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRNV1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	188 346 818	-32 857 066	155 489 752	139 951 491
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-7 149 739	5 056 669	-2 093 070	-2 172 677
	181 197 079	-27 800 397	153 396 682	137 778 814
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	16 650 126		16 650 126	17 107 966
	16 650 126		16 650 126	17 107 966
PRNV2 Autres produits techniques	75 831		75 831	71 085
	75 831	0	75 831	71 085
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-102 099 558	5 300 793	-96 798 765	-85 870 946
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-12 853 084	11 502 401	-1 350 683	-4 362 258
	-114 952 642	16 803 194	-98 149 448	-90 233 204
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	294 827		294 827	519 040
	294 827		294 827	519 040
CHNV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	-490 947		-490 947	-800 748
	-490 947		-490 947	-800 748
CHNV4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-31 271 867		-31 271 867	-28 366 788
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	1 210 125		1 210 125	266 547
CHNV43 Frais d'administration	-17 725 484		-17 725 484	-16 937 207
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 871 395	8 871 395	7 787 763
	-47 787 226	8 871 395	-38 915 831	-37 249 685
CHNV5 Autres charges techniques	-425 747		-425 747	-397 818
	-425 747		-425 747	-397 818
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-9 030		-9 030	-312 852
	-9 030		-9 030	-312 852
RTNV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	34 552 271	-2 125 808	32 426 463	26 482 598

Etat de résultat technique de l'assurance vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)

		2 017		2 016	
		Opérations brutes	Cessions et/ou rétrcessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées		3 976 874	-493 039	3 483 835	2 841 403
	PRV1	3 976 874	-493 039	3 483 835	2 841 403
PRV2 Produits de placements		667 876		667 876	782 807
	PRV2	667 875		667 875	782 807
CHV1 Charges de sinistres					
CHV11 Montants payés		-2 107 975	705 547	-1 402 428	-1 650 790
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		158 080	-216 151	-58 071	-196 917
	CHV1	-1 949 895	489 396	-1 460 499	-1 847 707
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie		1 143 606		1 143 606	1 250 483
CHV22 Autres provisions techniques (var de la prov pour égalisation)		-47 458		-47 458	-817 393
	CHV2	1 096 148		1 096 148	433 090
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition		-348 842		-348 842	-495 679
CHV43 Frais d'administration		-288 519		-288 519	-273 442
CHV45 Commissions reçues des réassureurs			72 831	72 831	188 995
	CHV4	-637 361	72 831	-564 530	-580 126
RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE		3 153 642	69 188	3 222 829	1 629 467

Etat de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)

		2 017	2 016
RTNV Résultat technique de l'assurance non vie		32 426 463	26 482 598
	RTNV	32 426 463	26 482 598
RTV Résultat technique de l'assurance vie		3 222 829	1 629 467
	RTV	3 222 829	1 629 467
PRNT1 Produits des placements (assurance non vie)			
PRNT11 Revenus des placements		30 638 775	28 716 296
PRNT13 Reprise de corrections de valeur sur placements		2 492 474	3 375 128
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		2 886 998	649 125
	PRNT1	36 018 247	32 740 549
CHNT1 Charges des placements (assurance non vie)			
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-3 600 022	-3 143 798
CHNT12 Correction de valeur sur placements		-4 951 251	-1 528 838
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		-695 833	-767 592
	CHNT1	-9 247 106	-5 440 228
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique			
CHNT21 Produits des placements transférés non vie		-16 650 126	-17 107 966
CHNT22 Produits des placements transférés vie		-667 876	-782 807
	CHNT2	-17 318 002	-17 890 773
PRNT2 Autres produits non techniques		441 704	973 098
	PRNT2	441 704	973 098
CHNT3 Autres charges non techniques		-1 125 515	-841 045
	CHNT3	-1 125 515	-841 045
Résultat provenant des activités ordinaires		44 418 620	37 653 666
CHNT4 Impôt sur le résultat 2017		10 431 735	5 862 319
	CHNT4	10 431 735	5 862 319
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		33 986 885	31 791 347
CHNT5 Pertes extraordinaires		1 490 248	1 763 991
	CHNT5	1 490 248	1 763 991
Résultat extraordinaire		1 490 248	1 763 991
Résultat net de l'exercice		32 496 637	30 027 356
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		32 496 637	30 027 356

Etat de flux de trésorerie (Méthode directe)
(Exprimés en dinars)

	2 017	2 016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Encaissements des primes reçues des assurés	+ 196 440 369	176 322 002
* Encaissements des primes reçues (Acceptations)	+ 20 850 506	2 318 057
* Décaissements des primes pour les cessions	- 31 984 826	24 681 754
* Sommes versées pour paiement des sinistres	- 75 879 382	77 485 747
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)	- 15 099 141	635 707
* Encaissements des sinistres pour cessions	+ 9 167 344	8 010 082
* Commissions versées aux intermédiaires	- 19 178 488	19 321 542
* Commissions reçues sur les cessions	+ 8 129 383	6 674 132
* Commissions versées sur les acceptations	- 5 570 012	622 322
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	- 19 650 732	20 009 827
* Variation des dépôts auprès des cédantes	- 158 040	122 801
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+ 2 822 758	3 840 966
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 176 300 856	169 019 124
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+ 168 907 536	170 815 711
* Produits financiers reçus	+ 29 559 979	19 333 777
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	- 19 974 207	18 156 260
* Impôts sur les bénéfices payés	- 4 248 026	779 167
* Autres mouvements	- 26 930 888	19 641 197
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	40 903 277	29 157 347
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 9 429 282	8 387 840
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	- 6 857 530	9 746 293
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-16 286 812	-18 134 133
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Dividendes et autres distributions	- 13 539 277	12 497 791
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-13 539 277	-12 497 791
Variation de Trésorerie	11 077 188	-1 474 576
Trésorerie de début d'exercice	473 712	1 948 288
Trésorerie de fin d'exercice	11 550 900	473 712

Etat récapitulatif des placements

	VALEUR BRUTE	DEPRECIATION	VALEUR NETTE
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	63 205 335	13 650 047	49 555 288
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	304 304 773	14 236 937	290 067 835
Part d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	3 132 306		3 132 306
Autres part d'OPCVM	18 657 622		18 657 622
Obligations et autres titres à revenu fixe	158 814 375		158 814 375
Autres prêts et effets assimilés	7 605 513		7 605 513
Dépôts auprès les entreprises cédantes	2 280 450		2 280 450
Autres dépôts	3 152		3 152
	558 003 526	27 886 984	530 116 542

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer
Au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)

- <u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u> <u>2 013</u>	<u>N-3:</u> <u>2 014</u>	<u>N-2:</u> <u>2 015</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	61 546 404	67 892 350	34 070 150		
Provisions pour sinistres	31 448 599	45 649 574	57 234 753		
total charges des sinistres	92 995 003	113 541 924	91 304 903		
Primes acquises	145 674 158	150 554 403	157 651 868		
% sinistres / primes acquises	64%	75%	58%		

- <u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u> <u>2 013</u>	<u>N-3:</u> <u>2 014</u>	<u>N-2:</u> <u>2 015</u>	<u>N-1:</u> <u>2016</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	66 917 056	75 001 403	55 574 363	39 761 235	
Provisions pour sinistres	20 108 976	33 037 320	42 187 312	58 669 988	
total charges des sinistres	87 026 032	108 038 723	97 761 675	98 431 223	
Primes acquises	145 674 158	150 554 403	157 651 868	164 608 653	
% sinistres / primes acquises	60%	72%	62%	60%	

- <u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u> <u>2 013</u>	<u>N-3:</u> <u>2 014</u>	<u>N-2:</u> <u>2 015</u>	<u>N-1:</u> <u>2 016</u>	<u>N:</u> <u>2 017</u>
Inventaire N					
Règlements cumulés	70 015 356	79 445 606	62 897 576	65 015 188	41 362 316
Provisions pour sinistres	13 928 435	19 537 736	27 486 808	45 590 096	77 413 655
total charges des sinistres	83 943 791	98 983 342	90 384 384	110 605 284	118 775 971
Primes acquises	145 674 158	150 554 403	157 651 868	164 608 653	181 197 079
% sinistres / primes acquises	58%	66%	57%	67%	66%

Ventilation des charges et produits de placement

	Revenus et Frais Financiers	Autres Revenus et Frais Financiers	Total
Revenus des Placements Immobiliers		1 406 504	1 406 504
Revenus des Participations	17 586 646	1 777 960	19 364 606
Revenus des autres placements	10 275 479	3 791 838	14 067 317
Autres revenus (Commissions, Honoraires)		1 179 819	1 179 819
Total Produits de Placements	27 862 125	8 156 121	36 018 247
Intérêts		-541 958	-541 958
Frais externes		-368 678	-368 678
Autres Frais		-8 336 470	-8 336 470
Total charges de placements		-9 247 106	-9 247 106

Résultat technique par catégorie d'assurance vie

Branche	Vie	Acceptation Vie	T O T A L
Primes	3 840 839	136 035	3 976 874
Charges de prestations	- 1 770 559	- 179 337	- 1 949 895
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	1 096 149		1 096 149
Solde Souscription	3 166 429	- 43 302	3 123 127
Frais d'acquisition	- 475 365	126 523	- 348 842
Autres charges de gestion nettes	- 288 519		- 288 519
Charges d'acquisition et de gestion nettes	- 763 884	126 523	- 637 361
Produits nets de placements	643 431	24 444	667 875
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde Financier	643 431	24 444	667 875
Primes cédées et/ou rétrocédées	- 493 039		- 493 039
Part des réassureurs dans les charges de prestation	705 547		705 547
Part des réassureurs dans les charges de provisions	- 216 151		- 216 151
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs	72 831		72 831
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	69 188	-	69 188
RESULTAT TECHNIQUE VIE	3 115 164	107 665	3 222 829

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Montant des rachats	-
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	15 131 089
Provisions techniques brutes à l'ouverture	16 385 318

RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE NON VIE

Branche	Incendie	A T	Risques divers	Automobile	Transport	Groupe	Aviation	Acceptation	T O T A L
Primes acquises									
Primes Emises	19 941 112	-467	34 272 248	96 328 493	7 550 124	19 711 467	243 447	10 300 395	188 346 819
Variation des primes non acquises	-108 665		-4 235 569	-2 322 050	-197 018	-3 464	-317 967	34 993	-7 149 740
Charges de Prestations									
Prestations et frais payés	-5 161 752	-438 578	-7 178 350	-63 331 962	-1 260 187	-16 128 742		-8 599 986	-102 099 557
Charges des provisions pour prestations diverses	-18 101 905		7 363 013	-1 066 757	94 603	-482 335	2 607	-376 514	-12 567 288
Solde souscription	-3 431 210	-439 045	30 221 342	29 607 724	6 187 522	3 096 926	-71 913	1 358 888	66 530 234
Frais d'acquisition	-2 933 158		-5 031 228	-14 760 561	-2 105 794	-2 857 357		-3 583 770	-31 271 868
Autres charges de gestion nettes	-1 569 060		-2 815 361	-9 376 663	-1 275 572	-1 828 618			-16 865 274
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 502 218	0	-7 846 589	-24 137 224	-3 381 366	-4 685 975	0	-3 583 770	-48 137 142
Produits de placements	1 640 003		3 095 985	8 515 575	690 452	1 776 020	21 521	910 570	16 650 126
Autres produits techniques			-3 959		-182 493	-304 495			-490 947
Solde financier	1 640 003	0	3 092 026	8 515 575	507 959	1 471 525	21 521	910 570	16 159 179
Part des réassureurs dans les primes acquises	-14 437 220		-9 711 127	-886 271	-2 526 521		-239 258		-27 800 397
Part des réassureurs dans les prestations payées	2 829 860		1 860 610	172 446	429 958		7 920		5 300 794
Part des réassureurs dans les charges de provisions	14 451 619		-2 794 408	-363 813	258 167		-49 165		11 502 400
Part des réassureurs dans les charges des autres provisions techniques									
Part des réassureurs dans la participation aux résultats									
Commissions reçues des réassureurs	4 813 691		3 008 649		996 935		52 120		8 871 395
Solde de Réassurance	7 657 950	0	-7 636 276	-1 077 638	-841 461	0	-228 383	0	-2 125 808
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	1 364 525	-439 045	17 830 503	12 908 437	2 472 654	-117 524	-278 775	-1 314 312	32 426 463

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Provision pour primes non acquises au 31/12/2017	56 987 013
Provision pour primes non acquises au 31/12/2016	49 837 274
Provision pour sinistres à payer au 31/12/2017	317 900 969
Provision pour sinistres à payer au 31/12/2016	300 640 907
Provision pour participation aux bénéfices au 31/12/2017	5 685 461
Provision pour participation aux bénéfices au 31/12/2016	6 642 898
Autres provisions techniques au 31/12/2017	
Provision pour risques en cours	940 043
Provisions mathématiques (rentes)	11 080 116
Provision pour ristournes	
Provision pour Egalisation et Equilibrage	7 676 449
Autres provisions techniques non vie	
Prévisions de recours à encaisser	24 367 384
Autres provisions techniques au 31/12/2016	
Provision pour risques en cours	1 300 682
Provisions mathématiques (rentes)	11 014 304
Provision pour ristournes	
Provision pour Egalisation et Equilibrage	7 667 419
Autres provisions techniques non vie	
Prévisions de recours à encaisser	20 917 843

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie
d'assurance aux états financiers Vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)**

	POSTE	MONTANT
Primes	PRV1	3 976 874
Charges de Prestations	CHV1	1 949 896
Charges des provisions vie et des autres provisions techniques	CHV2	1 096 149
Ajustement ACAV (Assurance à capital Variable)	CHV10-PRV3	
Solde de souscription		3 123 127
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	348 842
Autres Charges de Gestion nettes	CHV43+CHV5-PRV4	288 519
Charges d'acquisition et de gestion nettes		637 361
Produits nets de placements	PRV2-CHV9	667 875
Participation aux résultats et Intérêts Techniques	CHV3	
Solde Financier		667 875
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV1	493 039
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de Prestation	CHV1	489 396
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2	
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV45	72 831
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		69 188
Résultat technique		3 222 829
Informations Complémentaires		
Montant des Rachats		-
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques Brutes à la clôture		15 131 089
Provisions techniques Brutes à l'ouverture		16 385 318

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie
D'assurance aux états financiers Non Vie
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
(Exprimé en dinars)**

	POSTE	MONTANT
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	188 346 818
Variation des Primes non acquises	PRNV12	-7 149 739
Charges de Prestation		
Prestations et Frais payés	CHNV11	-102 099 558
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12+CHNV6+CHNV2	-12 567 287
Solde de souscription		66 530 234
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-30 061 741
Autres Charges de Gestion nettes	CHNV43+CHNV5+PRNV2	-18 075 400
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-48 137 141
Produits nets de placements	PRNT3	16 650 126
Participation aux résultats	CHNV3	-490 947
Solde Financier		16 159 179
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1	-27 800 398
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les Prestations payées	CHNV11	5 300 793
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestation	CHNV12+CHNV2+CHNV6	11 502 401
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3	
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	8 871 395
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-2 125 809
Résultat technique		32 426 463
Informations Complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture		56 987 013
Provisions pour primes non acquises ouverture		49 837 274
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		317 900 969
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		300 640 907
Autres provisions techniques clôture		25 382 069
Autres provisions techniques ouverture		26 625 302
A déduire		
Provisions devenues exigible		

I- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

• Raison sociale	: Compagnie méditerranéenne d'assurances et réassurances (CO.M.A.R)	de
• Siège social	: Immeuble COMAR Avenue Habib BOURGUIBA 1001 – Tunis	
• Date de création	: 1969	
• Activité	: Assurance et réassurance toutes branches	
• Forme	: Société Anonyme	
• Capital social	: Cinquante millions de dinars entièrement libérés	
• Registre de commerce	: B 132051 1996 – Tunis	
• Matricule fiscal	: 000301L/A/M/000	

Effectif au 31/12/2017

Catégories professionnelles	Nombre
Cadres (*)	231
Employés (**)	78
Personnel contractuel	06
Total	315

(*) dont 25 stagiaires

(**) dont 10 stagiaires

II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2017 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contrepartie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

I. POSTES DU BILAN

1.1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

1.2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. En

application de la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport	:	20 %
Mobilier & matériel de bureau	:	20 %
Agencements, aménagements et installations	:	10 %
Matériel informatique	:	33,33 %
Logiciels	:	33,33 %

1.3. Placements

1.3.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles bâtis d'exploitation (siège social, centre d'archives, etc.),
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,
- Les parts et actions des sociétés immobilières non cotées.

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Contrairement aux immeubles hors exploitation, les travaux d'agencement, d'aménagement et d'installation des immeubles d'exploitation sont exclus des placements immobiliers et figurent au niveau des actifs corporels d'exploitation.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et en application de la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

1.3.2 Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

1.3.3 Autres placements

- Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce

titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	valeur liquidative du 31 décembre

- Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

- Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

1.4 Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

1.4.1 Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

1.4.2 Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

1.4.3 Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

1.5 Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

1.5.1 Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

1.5.2 Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

1.6 Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

1.7 Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

1.7.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Cette provision est calculée police par police et au prorata temporis.

1.7.2 Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faites de la valeur actuarielle des primes futures.

1.7.3 Provision pour sinistres

La provision pour sinistres représente la valeur estimée des dépenses, en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des sinistres survenus, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes.

Cette provision est calculée dossier par dossier. Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) augmenté d'une provision pour frais de gestion des sinistres et diminué des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

Le taux de chargement de gestion retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

1.7.4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

1.7.5 Provision pour égalisation et équilibrage

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux tel que la grêle et l'assurance-crédit caution.

1.7.6 Autres provisions techniques

- Provision mathématique des rentes

Cette provision correspond à la valeur actuelle des engagements de la compagnie en ce qui concerne les indemnités servies sous forme d'annuités (rentes) et accessoires des rentes, calculés sur la base de méthodes actuarielles.

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est dotée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus-values

latentes et les moins-values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins-value latente.

- ***Provision pour risques en cours***

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

II. POSTE DES ETATS DE RESULTAT

1.1 Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

1.2 Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnels et autres charges rattachées.

- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

III. NOTE SUR L'ANNEXE « ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER »

L'annexe portant sur les règlements et les provisions pour sinistres retrace l'évolution du ratio S/P par exercice de survenance relatif à la branche non vie conformément à la norme comptable tunisienne n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances. Les chiffres présentés en 2016 tenaient compte de la partie vie gérée au niveau de la branche santé qui représente 1% en moyenne des SAP de la compagnie.

IV. EXEMPTION A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au sens du paragraphe 4 de la NCT 35, COMAR est une société mère. En application des paragraphes 5 et 6 de la même norme, une société mère doit présenter des états financiers consolidés à l'exception du cas où cette société mère soit une filiale d'une autre entreprise établie en Tunisie et qui présente des états financiers consolidés et que des intérêts minoritaires représentant 5% du capital ne s'y opposent pas. La compagnie n'a pas présenté des états financiers consolidés puisqu'elle se trouve dans le champ d'application de cette exemption.

En effet, la COMAR est une filiale de la société PGI holding (société de participation et de gestion des investissements) qui détient directement et indirectement 77,71% du pourcentage de contrôle de la compagnie. La société PGI est une entreprise établie en Tunisie et prépare annuellement des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable tunisien. De plus, des minoritaires représentant 5% du capital de la COMAR ne se sont pas opposés au fait que la compagnie ne prépare et présente des états financiers consolidés.

V. CONTROLE INTERNE

Le programme d'Audit pour l'année 2018 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la Direction Générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Validation des rapports d'audit au titre de l'exercice 2017.
- La souscription Automobile
- La Gestion des placements et de la trésorerie.
- Suivi des lettres de recommandations des CAC.
- Les missions de suivi des fonctions auditées à ce jour à savoir :
 - ✓ La gestion des dossiers sinistres Auto-corporels.
 - ✓ La souscription des contrats Automobile.

- ✓ Le Retour Administratif.
- ✓ Le Retour Contentieux
- ✓ Le Retour Précontentieux
- ✓ Gestion des dossiers sinistres Auto-Matériels
- ✓ La souscription Incendie
- ✓ La souscription RD
- ✓ La Réassurance

VI. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

A. MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

➤ NOTE AC1-ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels bruts s'élèvent au 31/12/2017 à 12.467.161 DT contre un montant de 10.847.906 DT au 31/12/2016.

Nature de l'actif	Brut 2016	Mouvement au 31/12/2017	Brut au 31/12/2017	Amortissement & provisions	Net au 31/12/2017
Actifs incorporels	10 847 906	1 619 255	12 467 161	8 151 300	4 315 861
Investissement de recherche et développement	2 413 673	143 665	2 557 338		2 557 338
Concessions, Brevets, Licences Marques	8 419 233	1 475 590	9 894 823	8 151 300	1 743 523
fonds commercial	15 000	0	15 000		15 000

➤ NOTE AC2 - ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION

Les actifs corporels d'exploitation bruts s'élèvent au 31/12/2017 à 18.369.237 DT contre un montant de 16.453.312 DT au 31/12/2016.

Nature de l'actif	Brut 2016	Mouvement au 31/12/2017	Brut au 31/12/2017	Amortissement & provisions	V C N au 31/12/2017
Actifs corporels d'exploitation	16 453 312	1 915 925	18 369 237	14 752 849	3 616 388
Installations techniques et machines	15 577 885	1 863 090	17 440 976	13 898 974	3 542 002
Autres installations outillage et mobilier	875 427	52 835	928 261	853 875	74 386

Le détail des actifs corporels d'exploitation se présente comme suit :

Nature de l'actif	Brut	Amortissement	V C N
Agencements Aménagements & installations	7 977 791	5 632 735	2 345 056
Matériel de transport	1 174 802	660 352	514 450
Matériel Mobilier de Bureau	1 117 730	1 008 488	109 242
Matériel Informatique	8 098 914	7 451 274	647 640
Actifs corporels au 31/12/2017	18 369 237	14 752 849	3 616 388

➤ NOTE AC3 – PLACEMENTS

Les placements bruts s'élèvent au 31/12/2017 à 558.003.525 DT contre un montant de 539.036.498 DT au 31/12/2016.

Nature de l'actif	Brut 2016	Mouvement au 31/12/2017	Brut au 31/12/2017	Amortissement & provisions	Net au 31/12/2017
Terrains et constructions	56 596 283	6 609 052	63 205 335	13 650 047	49 555 288
Terrains et constructions d'exploitation	13 824 541	0	13 824 541	7 144 144	6 680 397
Terrains et constructions hors d'exploitation	42 771 742	6 609 052	49 380 794	6 505 903	42 874 891
Placements	263 766 620	31 982 660	295 749 280	12 250 794	283 498 486
Placements dans les entreprises liées	74 256 100	3 273 115	77 529 215	4 694 396	72 834 819
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	178 007 625	24 682 945	202 690 570	7 556 398	195 134 172
Bons et Obligations/Étse avec lien	11 502 895	4 026 600	15 529 495		15 529 495
Autres placements financiers	215 594 432	-18 825 971	196 768 461	1 986 143	194 782 318
Actions, autres titres à revenus variable	48 845 412	-2 970 496	45 874 916	1 986 143	43 888 773
Obligations et autres titres à revenu fixe	158 668 940	-15 384 060	143 284 880		143 284 880
Autres prêts	8 076 928	-471 415	7 605 513		7 605 513
Autres	3 152	0	3 152		3 152
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 079 163	-798 713	2 280 450		2 280 450
Total Général	539 036 498	18 967 028	558 003 526	27 886 984	530 116 542

AC 32 - PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIÉES

1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ($\geq 40\%$) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Entreprises liées	Nombre d'actions	Capital	Nombre	%	Montant Brut	Correction de valeur	Montant net
AMEN SANTE	5 525 000	55 250 000	4 031 875	72,98%	40 142 609	2 573 598	37 569 011
CLINIQUE EL AMEN BEJA	123 413	12 341 300	26 108	21,15%	2 610 800	1 905 884	704 916
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	1 620 000	16 200 000	964 870	59,56%	9 648 700		9 648 700
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	66 250	5 300 000	1 041	1,57%	104 100	77 802	26 298
CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	49 350	4 935 000	283	0,57%	29 152	17 766	11 386
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	1 609 300	16 093 000	586 712	36,46%	5 867 120		5 867 120
CLINIQUE EL AMEN TUNIS	65 000	6 500 000	1	0,00%	102	29	73
COMAR CI	500 001	5 000 010 000	225 001	45,00%	8 304 648		8 304 648
COMAR INVEST S.I.C.A.F	30 000	150 000	24 540	81,80%	134 155		134 155
GMA	9 000	900 000	1 355	15,06%	135 500	119 317	16 183
ASSURANCES HAYETT	150 000	15 000 000	100 649	67,10%	8 100 182		8 100 182
HAYETT_DA_1_06			4	0,00%	28		28
HAYETT_DA_1_3_07			1	0,00%	17		17
HAYETT_DA_1_4_03			3	0,00%	56		56
HAYETT_DA_4_3			1	0,00%	46		46
HOPITAL PRIVE EL AMEN	2 400 000	24 000 000	245 200	10,22%	2 452 000		2 452 000
TOTAL					77 529 215	4 694 396	72 834 819

2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

	CAPITAL		NOMBRE	%	BRUT	PROVISIONS 2016	DOTATIONS 2017	REPRISE 2017	PROVISION 2017	NET
	NOMBRE	VALEUR								
AMEN CAPITAL	58 823	588 230	2 499	4,25%	24 990					24 990
AB_DA_25		132 405	22	0,00%	8					8
AMEN BANK	26 481 000	000	8 215 233	31,02%	86 567 951					86 567 951
AMEN FINANCE COMPAGY	1 000 000	63 000 000	175 000	17,50%	15 312 500					15 312 500
AMEN INSVEST	20 000	2 000 000	4 000	20,00%	251 724					251 724
AMEN PROJECT SICAF	200 000	9 000 000	75 310	37,66%	3 356 446					3 356 446
COTUNACE	265 000	26 500 000	2 965	1,12%	300 000					300 000
EL AMANA TAKAFUL	1 000 000	10 000 000	179 999	18,00%	1 799 990	597 597	323 458		921 055	878 935
EL KHIR	52 000	5 200 000	21 912	42,14%	2 107 655	2 107 655			2 107 655	0
ENNAKL	30 000 000	30 000 000	3 172 933	10,58%	38 048 403					38 048 403
GENERAL DRINKS	260 000	260 000	72 798	28,00%	72 798					72 798
HOTEL MAJESTIC	330 000	3 300 000	70 000	21,21%	1 400 000	389 340	84 630		473 970	926 030
KAWARIS	33 000	3 300 000	8 947	27,11%	942 860					942 860
MEDITRAC	2 000 000	20 000 000	382 132	19,11%	3 887 293					3 887 293
SNB	90 200	9 020 000	18 040	20,00%	1 500 000					1 500 000
SPCS	1 100 000	11 000 000	62 500	5,68%	625 000					625 000
SUNAGRI-SA TAYSIR	80 000	800 000	24 000	30,00%	240 000	139 080		552	138 528	101 472
MICROFINANCE TAYSIR_NS 2016	70 000	7 000 000	3 500	5,00%	350 000	8 515	97 920		106 435	243 565
TUNIS RE	20 000 000	100 000 000	2 996 518	14,98%	27 753 931	3 044 462	764 293	3 406	3 808 755	23 945 176
TUNISIE LEASING	8 300 000	41 500 000	1 699 935	20,48%	17 624 441					17 624 441
TUNISYS	150 000	1 500 000	52 458	34,97%	524 580					524 580
TOTAL					202 690 570	6 290 055	1 270 301	3 958	7 556 398	195 134 172

ETAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS

Nature de l'actif	Valeur Brute 2017	Correction de Valeur	Valeur Nette 2017	Valeur Nette 2016
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	63 205 335	13 650 047	49 555 288	43 888 048
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	304 304 773	14 236 937	290 067 836	261 152 145
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	3 132 306		3 132 306	9 167 190
Autres parts d'OPCVM	18 657 622		18 657 622	19 647 622
Obligations et autres titres à revenu fixe	158 814 375		158 814 375	170 171 835
Autres prêts et effets assimilés	7 605 513		7 605 513	8 076 928
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 280 450		2 280 450	3 079 163
Autres dépôts	3 152		3 152	3 152
Total	558 003 526	27 886 984	530 116 542	515 186 083

➤ NOTE AC5 - PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

- Part des réassureurs dans les primes non acquises

La part des réassureurs dans les primes non acquises s'élèvent à 11.945.344 DT au 31 décembre 2017 contre un montant de 6.888.675 DT au 31 décembre 2016.

Branche	2017	2016	Variation
Incendie	3 456 606	3 344 012	112 594
Risques divers	7 287 461	2 845 403	4 442 058
Transport	883 487	699 260	184 227
Aviation	317 790		317 790
TOTAL	11 945 344	6 888 675	5 056 669

En application du principe de séparation des exercices, nous avons calculé la prime non acquise de l'affaire SUMITOMO au prorata temporis. La durée du chantier s'étale sur une période de 37 mois et la prime afférente à l'exercice 2017 est de 4 mois 11 jours seulement, d'où une PNA de 4.021.467 DT constatée en réassurance.

- Sinistres à payer a la charge des réassureurs

La provision pour sinistre à payer (vie) et (non vie) s'élèvent au 31 décembre 2017 à 44.711.577 DT contre un montant de 33.425.327 DT au 31 décembre 2016.

Branche	2017	2016	Variation
Vie	93 365	309 516	-216 151
Incendie	27 045 912	12 594 291	14 451 621
Risques divers	10 131 557	12 925 965	-2 794 408
Automobile	2 036 085	2 399 899	-363 814
Transport	4 127 299	3 869 132	258 167
Aviation	1 277 359	1 326 524	-49 165
TOTAL	44 711 577	33 425 327	11 286 250

➤ NOTE AC6 - CRÉANCES

Le montant brut des autres créances s'élève au 31 décembre 2017 à 92.527.291 DT contre 83.708.934 DT au 31 décembre 2016.

Libellé	2017			2016		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-1 591 390		-1 591 390	-3 861 797		-3 861 797
Primes acquises et non émises	5 110 985		5 110 985	4 404 353		4 404 353
Autres Créances nées d'opérations directes	69 628 975	35 784 921	33 844 054	66 821 999	33 017 043	33 804 956
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	12 921 181		12 921 181	13 645 669		13 645 669
Créances née d'opérations de Réassurance	2 627 882	792 013	1 835 869	1 149 002	792 013	356 989
Prêts au personnel	188 169		188 169	326 874		326 874
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	1 624 276		1 624 276	71 643		71 643
Débiteurs divers	2 017 213		2 017 213	1 151 191		1 151 191
TOTAL	92 527 291	36 576 934	55 950 357	83 708 934	33 809 056	49 899 878

- Pour évaluer la PAA, nous avons calculé un taux moyen d'annulation (Sans réémissions) sur le chiffre d'affaires de trois exercices (2014 - 2015 et 2016).

Ensuite, nous avons calculé la moyenne arithmétique de ces taux d'annulation qui, à son tour est multipliée par le chiffre d'affaires de l'exercice pour obtenir le montant de la PAA de l'exercice.

- Pour la provision sur créance assuré, nous avons appliqué les nouveaux taux édictés par la circulaire du CGA N° 24 du 29/03/2017.

➤ NOTE AC7 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Les autres éléments d'actifs s'élèvent au 31 décembre 2017 à 30.740.352 DT contre un montant de 18.671.664 DT au 31 décembre 2016.

Libellé	2017	2016	Variation
Avoirs en banque	11 458 430	332 339	11 126 091
CCP	90 561	137 598	-47 037
Caisse	1 909	3 775	-1 866
Frais d'acquisition reportés	10 034 036	8 823 910	1 210 126
Intérêts courus et non échus	5 758 143	6 618 445	-860 302
Loyers à recevoir	141 054	149 971	-8 917
Autres comptes de régularisation	3 223 702	2 584 276	639 426
Autres	32 516	21 350	11 166
TOTAL	30 740 351	18 671 664	12 068 687

B. MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉS LES ÉLÉMENTS DU PASSIF

➤ NOTE CP1 - CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Réserve investissement exonérée	Réserve pour toute Eventualité	Autre Réserve pour Toute Eventualité	Réserves spéciale de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde 31/12/2016	50 000 000	5 000 000	250 000	3 301 022	45 413 719	29 766 965	31 523 625	668 862	30 027 356	195 951 549
Affectation du Résultat 2016										0
Réserve légale									0	0
Réserve investissement exonéré					6 770 400				-6 770 400	0
Réserve pour toute éventualité										0
Autre Réserve pour toute éventualité							23 256 956		-23 256 956	0
Dividende distribués						-15 000 000				-15 000 000
Résultat au 31/12/2017									32 496 637	32 496 637
Solde 31/12/2017	50 000 000	5 000 000	250 000	3 301 022	52 184 119	14 766 965	54 780 581	668 862	32 496 637	213 448 186

En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2016, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2017 à 49.413.901 DT et se détaillent comme suit :

Réserves pour fonds social	3 301 022
Réserves pour toutes éventualités	14 766 965
Réserve spéciale de réinvestissement	31 095 914 (*)
Prime d'émission	250 000

(*) Ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur

Au 31/12/2017 la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

(*) Le capital de la COMAR est composé de 2 500 000 actions dont le nominal s'élève à 20 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre d'Actions	Montant	%
SICOF	1 237 123	24 742 460	49%
PGI HOLDING	692 135	13 842 700	28%
AXA	384 923	7 698 460	15%
MUNICH RE	75 521	1 510 420	3%
PARENIN	72 103	1 442 060	3%
Autres	38 195	763 900	2%
TOTAL	2 500 000	50 000 000	100%

➤ NOTE PA3 - PROVISIONS TECHNIQUES

Les provisions techniques s'élèvent au 31 décembre 2017 à 391.033.756 DT contre un montant de 372.570.958 DT au 31 décembre 2016.

Libellé	2017	2016	Variation
Provisions pour primes non acquises	56 987 013	49 837 274	7 149 739
Provisions pour sinistres	317 307 705	304 556 213	12 751 492
Provisions mathématiques Vie	4 718 879	5 862 485	-1 143 606
Autres Provisions Techniques (non vie)	12 020 159	12 314 986	-294 827
TOTAL	391 033 756	372 570 958	18 462 798

PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES

Les provisions pour primes non acquises s'élèvent au 31 décembre 2017 à 56.987.013 DT contre 49.837.274 DT au 31 décembre 2016.

Branche	PPNA 2017	PPNA 2016	Variation
Incendie	4 755 802	4 647 136	108 666
Risques divers	17 129 833	12 894 265	4 235 568
Automobile	31 497 594	29 175 544	2 322 050
Transport	1 006 502	809 484	197 018
Groupe	49 142	45 678	3 464
Aviation	317 966		317 966
Acceptation	2 230 174	2 265 167	-34 993
TOTAL	56 987 013	49 837 274	7 149 739

Nous avons réintégré la branche aviation au niveau du calcul de la PNA. Cette provision est calculée au prorata temporis contrat par contrat.

PROVISIONS POUR SINISTRES

Les provisions pour sinistres s'élèvent au 31 décembre 2017 à 317.307.705 DT contre à 304.556.213 DT au 31 décembre 2016.

Branche	PSAP 2017	PSAP 2016	Variation
Incendie	38 207 966	21 129 401	17 078 565
Risques divers	48 401 750	54 204 432	-5 802 682
Automobile	213 547 241	207 900 806	5 646 435
Transport	9 172 808	9 796 328	-623 520
Groupe	2 553 744	1 924 887	628 857
Aviation	1 434 879	1 478 986	-44 107
Acceptation	4 582 581	4 206 067	376 514
Prévisions pour recours à enc	-24 367 384	-20 917 843	-3 449 541
S/TOTAL	293 533 585	279 723 064	13 810 521
Provision pour Egal vie	7 181 125	7 133 668	47 457
Provision pour Egal non vie	6 507 426	6 597 148	-89 722
Provision pour Equil	1 169 023	1 070 270	98 753
S/TOTAL	14 857 574	14 801 086	56 488
Provisions pour SAP vie	3 206 849	3 375 603	-168 754
Provision pour PB à dist vie	24 236	13 562	10 674
Provision pour PB à dist non vie	5 685 461	6 642 898	-957 437
S/TOTAL	8 916 546	10 032 063	-1 115 517
TOTAL	317 307 705	304 556 213	12 751 492

VII. NOTES SUR LES POSTES DU RESULTAT

➤ NOTE RTNV - RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

➤ CHARGES ET PRODUITS DE PLACEMENTS

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

Les produits financiers arrêtés au 31/12/2017 comportent 18.243.178 dinars de dividendes distribués par les différentes participations de la COMAR.

➤ VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

Charges	2017	2016
---------	------	------

Salaires	14 109 212	11 577 867
Charges sociales	2 849 214	2 294 373
Autres	2 651 274	2 394 224
TOTAL	19 609 700	16 266 464

➤ **CHARGES DE COMMISSIONS**

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux et courtiers, afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 21.267.324 dinars contre 19.678.652 dinars en 2016.

➤ **DÉCOMPTE FISCAL**

	REINTEGRATION	DEDUCTION
RESULTAT COMPTABLE AU 31/12/2017	44 418 620	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2017	14 313 108	
REPRISE PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES 2016		11 142 180
PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2017	19 475 521	
REPRISE PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES 2016		18 327 173
DIVIDENDES RECUS 2017		18 038 567
PROVISIONS TITRES COTES 2017		5 118 048
REPRISE PROVISIONS TITRES COTES 2016	4 132 144	
PLUS VALUE S/CESSION DES ACTIONS COTEES		432 540
MOINS VALUE S/CESSION TITRES SICAV	524 073	
TOTAL	82 863 466	53 058 508
RESULTAT FISCAL		29 804 958
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE		1 490 248
BENEFICE IMPOSABLE		29 804 958
BENEFICE IMPOSABLE (arrondi au dinar inférieur)		29 804 958
MINIMUM D'IMPOT		5 960 992
IMPOT SUR LES SOCIETES 2017		10 431 735
IMPOTS AVANCES		6 019 185
A PAYER		4 412 550
RESULTAT NET		32 496 637

VIII. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2017	2016
Engagements reçus		
Avals, cautions et garanties reçus	-	-
Engagements de rachat de titres et d'actifs	-	-
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties de crédit donnés	2 180 478	2 030 221
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	-	-

IX. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

➤ LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉ

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2017 un solde de 11.550.900 DT contre un solde de 473.712 DT au 31 Décembre 2016 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Dépôts à vue	11 548 991	469 937	11 079 054
Caisse	1 909	3 775	-1 866
TOTAL	11 550 900	473 712	11 077 188

➤ OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En 2017, la COMAR a conclu diverses transactions avec des parties liées ces opérations ont toutes été réalisées aux conditions de marché.

Les transactions financières

Emprunts obligataires :

Société	Montant au 31/12/2016	Entrées	Sorties	Montant au 31/12/2017	Produits
AMEN BANK	7 702 895	7 000 000	1 773 400	12 929 495	533 893
TUNISIE LEASING	3 800 000		1 200 000	2 600 000	223 189
TOTAL	11 502 895	7 000 000	2 973 400	15 529 495	757 082

Les transactions d'exploitation :

NATURE DES TRANSACTIONS	MONTANT
PRESTATIONS ET CHARGEMENTS (*)	10 899 769
AMEN BANK	1 687 577
PARENIN	317 911
GFCO	23 224
TUNISYS	10 943
EL IMRANE	10 861
TUNISIE LEASING	8 582 629

	SNB	105 029
	CLINIQUE EL AMEN	-2 724
	TUNISIE FACTORING	28 364
	AMEN INVEST	30 597
	AMEN SANTE	27 777
	AUTRES	77 581
ASSURANCE COMPLEMENT RETRAITE		
	HAYETT	471 630
CHIFFRE D'AFFAIRES		19 083 393
	AMEN BANK	3 496 900
	PARENIN	834 566
	GFCO	135 853
	TUNISYS	56 308
	KAWARIS	73 645
	EL IMRANE	32 261
	TUNISIE LEASING	13 001 263
	SNB	228 558
	AMEN INVEST	74 229
	CLINIQUE EL AMEN	139 954
	TUNISIE FACTORING	286 964
	CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	46 759
	CLINIQUE EL AMEN GAFSA	48 651
	CLINIQUE EL AMEN BEJA	65 617
	CLINIQUE EL AMEN NABEUL	160 105
	AMEN SANTE	131 146
	COMAR IMMOBILIERE	10 854
	AUTRES	259 760

(*) Le montant des prestations ne comporte pas les provisions pour sinistres.

Les Transactions des placements immobiliers : les produits locatifs

SOCIETE	LOYER ANNUEL
HAYETT	118 209
TUNISYS	75 396
EL IMRANE	92 387
CAFES BONDIN	31 640

Dividendes des sociétés du groupe

SOCIETE	DIVIDENDE
AMEN BANK	8 188 108
AMEN INVEST	64 960
AMEN PREMIERE	641 590
AMEN TRESOR SICAV	44 343
EL IMRANE	323 720
TUNISIE LEASING	1 697 614
SNB	150 093

ENNAKL	2 033 830
HOPTITAL PRIVE EL AMEN	29 424
TOTAL	13 173 682

➤ ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 28 mars 2018. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2017**

Messieurs les Actionnaires de la
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
COMAR
Avenue Habib Bourguiba
1001, Tunis

II. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 213.448.186 DT y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32.496.637 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « COMAR », au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour

permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception de de la mise en œuvre en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***

Mohamed Hedi KAMMOUN

Ahmed BELAIFA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les Actionnaires de la
Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances
COMAR
Avenue Habib Bourguiba
1001, Tunis

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher, spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La COMAR a cédé 5.280 actions de la société AMEN INVEST (*détenue à hauteur 20,00% par la COMAR*), pour un prix total de 1000 KDT. La plus-value réalisée est de 668 KDT.

Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration du 28 mars 2017.

- La COMAR a acquis 1.063 actions de la société KAWARIS (*détenue à hauteur 27,11% par la COMAR*) dont 33 actions dans le cadre de la restructuration du portefeuille d'AMEN PROJECT et 1.030 actions dans le cadre de la restructuration du portefeuille de l'AMEN BANK pour une valeur totale égale à 119 KDT. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration du 28 mars 2017.
- La COMAR a acquis 7.000 actions de la société EL- IMRANE (*détenue à hauteur 56,26% par la COMAR*) au prix unitaire de 168,090 dinars dans le cadre de la restructuration du portefeuille de l'AMEN BANK. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration du 28 mars 2017.
- La COMAR a acquis 338.439 actions AMEN SANTE (*détenue à hauteur de 72,98%*) pour un total égal à 3.164 KDT correspondant à la part accordée à la COMAR dans le portefeuille cédé d'AMEN PPROJECT. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration du 28 mars 2017.
- La COMAR a acquis 92.920 actions MTI Meditrac (*détenue à hauteur de 19,11%*) au prix de 10,710 dinars dans le cadre de la restructuration du portefeuille d'AMEN PROJECT, qui a cédé ses participations aux sociétés du groupe. Cette convention a fait l'objet d'une autorisation du Conseil d'Administration du 28 mars 2017.
- Au cours de l'exercice 2017, la COMAR a conclu avec la société AMEN SANTE un contrat de location portant sur des bureaux et ce pour usage bureautique. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 48 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des opérations suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La COMAR a engagé divers frais et achats pour le compte de COMAR Côte d'Ivoire (*détenue à hauteur de 45,00%*) pour un total égal à 48 KDT. Ces frais ont été inscrits en tant que créances à encaisser de la COMAR Côte d'Ivoire. Au 31 décembre 2017, la créance envers COMAR Côte d'Ivoire s'élève à 475 KDT.
- En date du 22 décembre 2017, la COMAR a conclu un contrat d'achat de bureaux sis à l'immeuble Émeraude au LAC II avec la société EL- IMRANE (*détenue à hauteur de 56,26% par la COMAR*). Le prix d'achat, dans le contrat, a été fixé à 9.589 KDT hors taxes et il a été totalement réglé au cours de l'exercice 2017. Cette opération a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration du 04 octobre 2016.
- Au cours de l'exercice 2016, la COMAR a conclu avec TUNISYS (*dans laquelle elle détient 34,97% du capital*) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 16 KDT.

- Au cours de l'exercice 2015, la COMAR a conclu avec la société EL- IMRANE (*détenue à hauteur de 56,26% par la COMAR*) une convention de placement de 4 MDT au taux de 9% et ce, dans le cadre d'un prêt en « compte courant actionnaire » autorisé par le Conseil d'Administration du 06 octobre 2015.
Le 30 janvier 2017, EL-IMRANE a remboursé 500 KDT en principal et 392 KDT d'intérêts.
En 2017, les produits constatés au titre de ce prêt s'élèvent à 320 KDT.
- La COMAR a conclu avec la société PGI Holding (*détenant directement et indirectement 78% du capital de la COMAR*) une convention portant sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la compagnie dans le domaine de développement, du reporting, de l'audit et de l'inspection ainsi qu'en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération égale à 0,5% du chiffre d'affaires avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Le montant comptabilisé en charge de l'exercice 2017 s'élève à 189 KDT toutes taxes comprises. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2011.
- Au cours de l'exercice 2008, la COMAR a conclu avec TUNISYS (*dans laquelle elle détient 34,97% du capital*) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 59 KDT.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec HAYETT (*dans laquelle elle détient 67,10% du capital*) un contrat de location portant sur un local à usage professionnel. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant au cours de 2013. Le montant du loyer facturé par HAYETT, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 44 KDT.
- Au cours de l'exercice 2009, la COMAR a conclu avec HAYETT (*dans laquelle elle détient 67,10% du capital*) un contrat de location portant sur des locaux à usage professionnel. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 118 KDT hors taxes.

Le même contrat prévoit la prise en charge par HAYETT des charges communes proportionnellement à la surface louée. Le montant correspondant facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2017, s'élève à 55 KDT.
Au 31 décembre 2017, la créance de HAYETT s'élève à 58 KDT.
- Au cours de l'exercice 2004, la COMAR a conclu avec la société CAFES BONDIN SARL, un contrat de location portant sur un local à usage commercial. Le montant du loyer facturé par la COMAR, au titre de l'exercice 2017, est de 32 KDT.
- La COMAR a conclu avec la société EL- IMRANE (*dans laquelle elle détient 56,26% du capital*) deux contrats de location, au cours des exercices 2009 et 2011, portant sur des locaux à usage professionnel. Au titre de l'exercice 2017, les loyers facturés par contrat s'élèvent respectivement à 52 KDT et 40 KDT.

II. Obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants :

Le Conseil d'Administration réuni le 12 mai 2017 a décidé la nomination de Monsieur Slaheddine Ladjimi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le comité de rémunération du 22 mai 2017 a arrêté la rémunération du président du Conseil d'Administration pour un montant brut s'élevant à 250 KDT à compter du 12 mai 2017. En outre, il bénéficiera d'une voiture de fonction, d'un chauffeur et d'un quota de carburant annuel de 4 KDT ainsi que du remboursement de frais de téléphone.

Par ailleurs, les comités de rémunération du 21 juin 2016 et du 28 juin 2017 ont arrêté la rémunération et les avantages à accorder au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint comme suit :

- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général est fixée à 160 KDT. A compter du 01^{er} mai 2017, elle s'élève à 180 KDT.
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint est fixée à 140 KDT. A compter du 01^{er} mai 2017, elle s'élève à 160 KDT.

En outre, le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais de téléphone et de carburant.

Autres rémunérations :

- Le comité de rémunération du 28 juin 2017 a décidé d'accorder les primes de bilan suivantes :
 1. Le Directeur Général, Mr Hakim Ben Yedder : Une prime de bilan de 250 KDT au titre de l'année 2016 ;
 2. Le Directeur Général Adjoint, Mr Lotfi Ben Haj Kacem : Une prime de bilan de 210 KDT au titre de l'année 2016.
- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence fixés à un total de 160 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2017.
- Les membres du Comité Permanent d'Audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire fixée à un total de 36 KDT par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2017.

Les obligations et engagements de la COMAR envers ses dirigeants (hors Charges sociales et fiscales et hors avantage en nature), tel qu'ils ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, se présentent comme suit (en dinars) :

- Président du Conseil d'Administration :

	Du 01/01/2017 jusqu'à le 12/05/2017		Du 12/05/2017 jusqu'à le 31/12/2017	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Rémunération	36 388	0	159 027	0
Total	36 388	0	159 027	0

- Directeur Général et Directeur Général Adjoint :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Rémunération	174 286		154 286	
Primes 2017 (provision)	250 000	250 000	210 000	210 000
Total	424 286	250 000	364 286	210 000

- Membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit :

Membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit		
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Jetons de présence et autres rémunérations	196 000	196 000
Total	196 000	196 000

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions de placement et d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la COMAR réalisées avec les sociétés apparentées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 26 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

***Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F***

Mohamed Hedi KAMMOUN

Ahmed BELAIFA